

Séance budgétaire du 18 février 1980

Le dix huit février mil neuf cent quatre vingt à quatorze heures, le conseil municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Allary, Maire.

Présents :

M^r Allary, Furet, Bouderon, Guédo, Faure, ~~Joseph~~, Mazzière, Violette, Duroueix.

Absents :

M^r Philippeau, Joseph, Chiraud.

Date de convocation : 12 février 1980

Secrétaire de séance : Faure Hubert

Budget primitif 1980.

M^r Saubion présente le budget primitif.

Les recettes fiscales se montent à : 124 000 francs,
les dépenses obligatoires à 91 000 francs -

Il serait nécessaire de prévoir une augmentation de 5% sur les centimes.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif qui s'équilibre à la somme de : 126 281 francs -

Réparation de la toiture de l'église.

Faire établir le devis pour la totalité de la toiture afin de demander une subvention.

Fait et délibéré les jours, mois et an surdits. Ont signé les membres présents.






 Mazzière Violette J. Duroueix